

Accueillir sur sa ferme : connaître la réglementation du tourisme vert / agritourisme

Objectifs

Connaître le contexte touristique Appréhender la réglementation liées à l'accueil à la ferme (hébergements, restauration, accueil à la ferme, accueil social...) Etudier les règles administratives et commerciales Avoir des notions pour communiquer sur son projet

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Tour de table des participants

Le contexte touristique : les principaux acteurs du territoire, les aides à l'investissement, les labels touristiques, présentation d'Accueil Paysan, développer un projet d'accueil

Réglementation liées à l'accueil à la ferme

- Les hébergements : le gîte ou meublé de tourisme, , la chambre d'hôtes, le gîte d'étapes , l'accessibilité, le camping à la ferme
- Les hébergements insolites
- La restauration
- La table paysanne, l'auberge paysanne, le débit de boisson
- L'accueil à la ferme : visite de ferme, ferme pédagogique / Ferme d'animation
- L'accueil social

Les règles administratives et commerciales : réservation/le contrat, assurance...

La communication : communiquer sur son projet, mettre en valeur sa structure, outils pour développer sa communication...

Bilan de fin de formation

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

23 oct 2023 7 Côte d'Olemps
09:30 - 17:30 (7hrs) 12510 Olemps

24 oct 2023 7 Côte d'Olemps
09:30 - 17:30 (7hrs) 12510 Olemps

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Tel _____

Courriel _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 13/10/2023

Tarifs

Adhérent 448€

Non adhérent 448€

Non agricole 448€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Nous contacter pour votre prise en

charge

Plus de renseignements

Elisa MICHEL-MAYNIER

addear12@orange.fr

ADDEAR de l'Aveyron

La Maison des Paysans

7 Côte d'Olemps

12510

Olemps

Tel. 05-65-67-44-98

N° d'organisme de formation :

73120041012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))